REFORME DE LA DEB ET LA TVA INTRACOMMUNAUTAIRE 2022 Campus du Lac Une doole CICHOTORIAL SIRONDE

PARTICIPANT(S):

Administratif, Assistant(e) service juridique, Commercial(e), Dirigeant, Créateur ou Repreneur d'entreprise

ORGANISATION:

Durée: 7 heures

Lieux: Campus du lac ou Campus de

Libourne ou Distanciel

INTERVENANT(S):

Formateur spécialisé sur les techniques administratives et commerciales de l'import-export.

VALIDATION DE LA FORMATION:

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010 Code APE-NAF 8542Z N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin - CS 31996 -33071 Bordeaux Cedex Tél. 05 56 79 52 00 campus@formation-lac.com

Site de Libourne
7 Bis rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél: 05 57 25 40 66
campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Conforter son aisance et son expérience en matière de déclarations intracommunautaire (DEB) et internationale
- Savoir réagir face aux nouvelles obligations en matière de facturation, TVA et déclaration.
- Respecter le formalisme de la facturation internationale et connaître les documents / preuves à tenir à l'appui de la comptabilité
- Ventiler correctement les opérations sur ses déclarations CA
- Maîtriser les règles de territorialité de la TVA

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et travaux pratiques tenant compte des problématiques des participants par un professionnel.

Partage collectif des expériences et des connaissances.

CONTENU DU PROGRAMME

Intégrer les processus de vente intracommunautaire et à l'international

- Définir votre processus client dans votre organisation
- Analyser votre démarche en fonction de votre structure et le formalisme de la facturation à l'international (intra et extracommunautaire)

Régime de TVA intracommunautaire et obligations déclaration

- Identification des territoires avec lesquels vous êtes en lien
- Règle des triangulaires : le droit commun / les mesures de simplification

Obligations déclaratives

- Déclaration d'échanges de biens
- Déclaration CA : le cadre A de la CA3
- Registres fiscaux. Les mentions sur les factures

Déclaration d'Échanges de Biens

- Acquisitions intracommunautaires.
- Livraisons intracommunautaires.
- Vraies et fausses triangulaires
- Importations en France, importations dans un autre État membre.
- Exportations.
- Achat et vente en franchise de TVA / autoliquidation.

L'intégration des incoterms dans l'organisation des flux

- Obligations en fonction de sa position
- Règles d'opacité
- Repérer les personnes références en cas de manque d'information
- Réaliser une check-list, afin d'automatiser les tâches

La fraude, type « Carrousel » Explications, Sanctions

- S'en prémunir

Durcissement des conditions de vente en exonération de TVA

- Nouveaux règlements modifiant la directive 2006/112/CE au 01/01/2020.